

Guide de réinscription en ligne à la Maison des Arts

Accès par notre site : <https://maisondesarts.saint-herblain.fr/>

1. Votre identifiant

Il figure sur l'e-mail reçu en avril.

2. Votre mot de passe

Il vous a été donné lors de la création de votre espace à votre première connexion.

Si votre mot de passe est perdu ou pour une première connexion, dans la fenêtre de l'accès extranet usagers :



➤ cliquer sur « **Mot de passe perdu** »

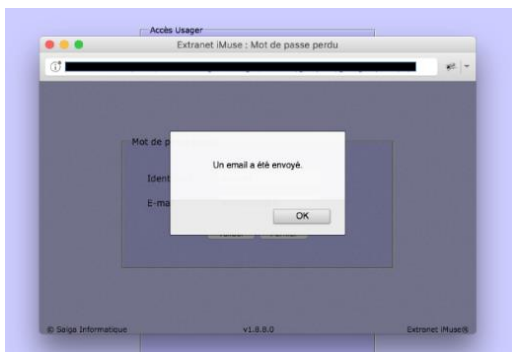


- Saisir votre identifiant reçu ;
- Saisir votre adresse e-mail, identique à celle que vous avez fournie à la Maison des Arts.
- Cliquer sur le bouton « **Valider** ».

Lors de votre première connexion, cliquer sur l'onglet « Mot de passe » pour le personnaliser. (Votre mot de passe doit contenir 1 majuscule – 1 chiffre – 8 caractères minimum).

Remarque : Si vous omettez de remplir un champ, Identifiant ou E-mail, un message vous demande de vérifier les renseignements saisis.

- Cliquer sur le bouton « **OK** » pour fermer le message ;
- Compléter le champ vide ;
- Cliquer sur le bouton « **Valider** » pour passer à l'étape suivante.



Un message signale que le mot de passe a été envoyé par e-mail.

- Cliquer sur le bouton « OK » pour fermer le message ;
- Se connecter sur votre boîte e-mail, copier le mot de passe transmis.

3. Se connecter

Sur le site de la Maison des Arts : <https://maisondesarts.saint-herblain.fr/>

Cliquer sur la rubrique « **Inscriptions 2019-2020/ Réinscriptions en ligne/ Accéder à la plateforme de réinscription** »

Dans la fenêtre d'accès usagers :



- Saisir ou copier votre identifiant ;
- Saisir ou copier votre mot de passe reçu ;
- Cliquer sur le bouton « **Se connecter** ».

La page d'accueil suivante s'affiche :



3.1 Onglet Famille

Cet onglet vous permet :

- d'accéder aux informations personnelles du responsable, aux données de facturation et au dossier du ou des élèves rattachés à la famille (onglets Elèves) ;
- d'apporter des modifications sur vos données personnelles (identité et coordonnées).

Accueil **Famille** Elèves Accessibilité Mot de passe Quitter

ABOLANT Jocelyne

Identité Facturation cotisations Facturation locations Elèves

Nom ABOLANT Prénom Jocelyne
Civilité Madame M - F Situation familiale
Profession Code socio-professionnel CADRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
Adresse
CP Ville
Tél domicile Tél pro Tél copie
Tél Tél
E-mail Mobile
Modifier
✓ Éléments modifiés
Retour

© Sage Informatique v1.8.8.0 Extranet (Msa01)

Pour modifier une donnée personnelle :

- Placer le curseur sur le champ à modifier ;
- Effectuer la modification ;
- Cliquer sur le bouton « Modifier » pour enregistrer les modifications ;

Un message indique que la fiche d'identité est mise à jour et qu'un accusé de réception électronique a été envoyé.

- Cliquer sur le bouton « OK » pour fermer le message.

Un marqueur indique les champs modifiés.

3.2 Onglet élèves

Accueil Famille **Elèves** Accessibilité Mot de passe Quitter

Élève ABOLANT Adrien

Identité Cours Historique Répertoire Réinscription

Civilité Monsieur M - F
Nom ABOLANT Prénom Adrien
Date de naissance 14/08/1996 Situation familiale
Lieu de naissance Mauzé (77)
Utiliser les coordonnées du responsable légal
Adresse
CP Ville
Tél domicile Tél pro Tél copie
Tél Tél
E-mail Mobile
Niveau scolaire Terminale
Droit à l'image Autorisation de sortie
Personne à prévenir Tél. urgence
Modifier
✓ Éléments modifiés
Retour

1/2

© Sage Informatique v1.8.8.0 Extranet (Msa01)

Pour accéder au dossier d'un élève :

- sélectionner son nom dans le menu « Elèves ».

Le dossier de l'élève est composé de plusieurs onglets :

Identité, Cours, Historique, Répertoire.

3.2.1 Onglet « Identité »

Cet onglet affiche les données personnelles de l'élève pour consultation et modification (exemple : *changer date de naissance erronée*).

Pour modifier une donnée personnelle :

- Placer le curseur sur le champ à modifier ;
- Effectuer la modification ;
- Cliquer sur le bouton « **Modifier** » pour enregistrer les modifications ;

Un message indique que la fiche d'identité est mise à jour et qu'un accusé de réception électronique a été envoyé.

- Cliquer sur le bouton « OK » pour fermer le message ;

Un marqueur indique les champs modifiés.

Pour naviguer d'une fiche élève à une autre, utiliser les flèches bleues situées sous la liste.

3.2.2 Onglet « Cours »

Cet onglet permet de consulter le suivi pédagogique de l'élève (évaluations et absences).

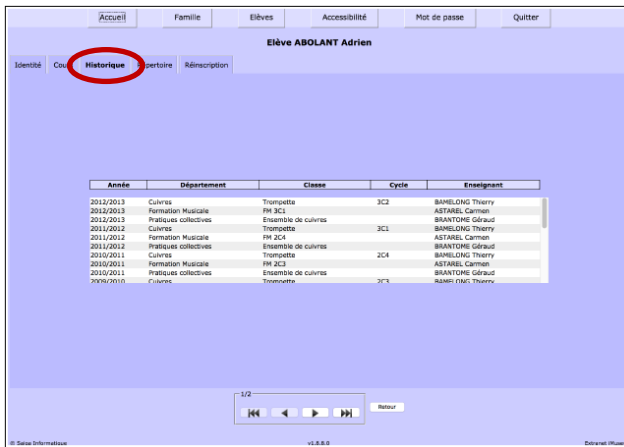
Cours	Ma	Enseignant	Cycle	Année	Salle	Heur	Début	Fin
Ensemble de		BANATONE Gildard		1ère (Conservatoire)		14:45	01:30	
Travaux P		BANATONE Thierry	3C1	1ère (Conservatoire)		15:30	01:00	

- Double-cliquer sur la ligne du cours concerné.

Cet onglet permet de consulter le suivi pédagogique de l'élève (évaluations et absences).

3.2.3 Onglet « Historique »

Cet onglet permet de consulter les cours auxquels l'élève était inscrit les années précédentes.

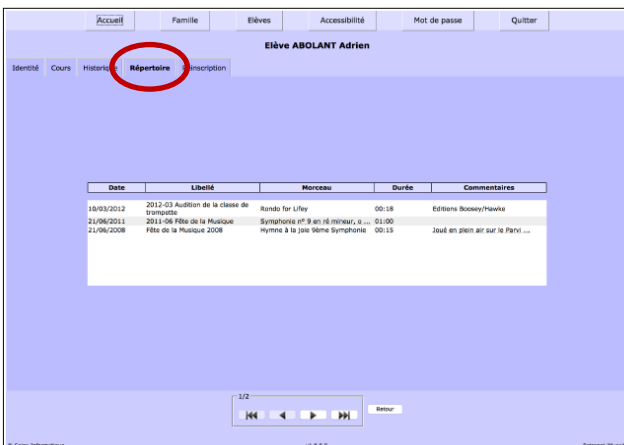


Pour consulter la fiche d'historique :

- double-cliquer sur la ligne du cours concerné.

3.2.4 Onglet « répertoire »

Ce champ n'est pas utilisé actuellement par la Maison des Arts.



4. Réinscription

4.1 Choix des cours

Pour procéder à la réinscription de l'élève :

Accueil | Famille | Elèves | Accessibilité | Mot de passe | Quitter

Elève **Clara RINETTE**

Identité | Cours | Historique | Répertoire | **Réinscription**

Cours	Ha	Cycle	Actif Réinscription	Cours disponible
Contrebasse		C1-3	<input checked="" type="checkbox"/>	
Orchestre à cordes B		C1-3	<input checked="" type="checkbox"/>	A choisir

Régistration administrative

Pièces à fournir

Le dépôt des pièces administratives est obligatoire afin que votre dossier soit validé. Tout dossier incomplet ne sera pas instruit.
Dans le cas où vous n'êtes pas allocataire CAF et si vous ne souhaitez pas communiquer le montant de vos ressources, le montant maximum sera appliqué.
Dans ce cas, merci de bien vouloir nous le préciser dans le cadre ci-dessous.

Nom du document	Nom du fichier	Date	Heure	Taille (Mo)	Etat	Consulter
Justificatif de domicile de moins de 3 mois - uniquement pour les Herblinois		-	-	0,00 A	fournir	
attestation CAF de moins d'un mois - avec indication du quotient familial		-	-	0,00 A	fournir	
pour les non-allocataires, l'avis d'imposition 2018 (sur les revenus 2017)		-	-	0,00 A	fournir	

Importer Supprimer

Merci de noter dans le cadre ci-dessous les cours dans lesquels vous souhaiteriez vous inscrire en 2019-2020 (pratique collective musique et arts plastiques). Les élèves souhaitant débuter une pratique instrumentale doivent impérativement indiquer 3 choix par ordre de préférence (à défaut la demande ne sera pas traitée en priorité).
Concernant votre souhait du lieu d'enseignement, merci de nous préciser dans l'ordre soit Maison des Arts, Bourg ou Antenne Mandela. IMPORTANT, vous devez impérativement cocher la case réinscription administrative afin que votre demande nous parvienne.

En cliquant sur valider, je m'engage à respecter le règlement intérieur de la MdA pour l'année 2019-2020 dans son intégralité. Les droits d'inscription seront l'année complète à compter du 1er octobre.

Callout boxes:

- L'onglet « Réinscription » affiche les cours de musique ou d'arts plastiques de l'élève.
- Cocher la case « Réinscription » s'il souhaite se réinscrire.
- Cocher la case « Régistration administrative » afin que la MDA reçoive votre demande d'inscription.
- Saisir dans la zone texte vos nouvelles demandes ou vos souhaits complémentaires (cours individuels de musique, pratiques collectives musique, cours arts plastiques).

*pour consulter l'intitulé des **cours pratiqués par l'élève en 2018-2019**, cliquer sur l'onglet « **Cours** »

Attention : Particularité pour les débutants en instrument : vous devez obligatoirement proposer dans la zone texte trois choix d'instruments par ordre de priorité.

A défaut, votre dossier ne sera pas traité par l'administration.

Vous pouvez consulter **tous les cours** sur notre site internet :

<https://maisondesarts.saint-herblain.fr>

rubrique : « **Pratiquer à la Maison des Arts** »,

choisir : « **Musique** » ou « **Arts plastiques** »

et télécharger le planning des cours souhaité.

- Cliquer sur le bouton « **Valider** » pour enregistrer la demande de réinscription en ligne.

Un message confirme la prise en compte de la demande de réinscription qui vous sera confirmée par courriel.

Le message « Réinscription en attente de validation » s'affiche sous la zone de texte.

Dès validation par l'équipe administrative, ce message ne s'affiche plus.

- Cliquer sur le bouton Retour pour revenir au responsable.

4.2 Pièces justificatives

Des pièces justificatives sont à joindre obligatoirement pour valider votre demande de réinscription :

- **Justificatif de domicile** pour les herblinois ;
- **Attestation CAF** avec quotient familial de moins d'un mois ou à défaut, **avis d'imposition 2018** (sur revenus 2017).

Accueil Famille Elèves Accessibilité Mot de passe Quitter

Elève **Clara RINETTE**

Identité Cours Historique Répertoire **Réinscription**

Cursus	Cours	Ha	Cycle	Actif	Réinscription	Cours disponible
Cours	Contrebasse		C1-3	✓	<input type="checkbox"/>	
	Orchestre à cordes B		C1-3	✓		A choisir

Réinscription administrative

Pièces à fournir

Le dépôt des pièces administratives est obligatoire afin que votre dossier soit validé. Tout dossier incomplet sera pas instruit.
Dans le cas où vous n'êtes pas allocataire CAF et si vous ne souhaitez pas communiquer le montant de vos ressources, le montant maximum sera appliqué.
Dans ce cas, merci de bien vouloir nous le préciser dans le cadre ci-dessous.

Nom du document	Nom du fichier	Date	Heure	Taille (Mo)	Etat
Justificatif de domicile de moins de 3 mois - uniquement pour les Herblinois		-	-	0,00	A fournir
attestation CAF de moins d'un mois - avec indication du quotient familial		-	-	0,00	A fournir
pour les non-allocataires, l'avis d'imposition 2018 (sur les revenus 2017)		-	-	0,00	A fournir

Importer Supprimer

Merci de noter dans le cadre ci-dessous les cours dans lesquels vous souhaiteriez vous inscrire en 2019-2020 (pratique collective musique et arts plastiques). Les élèves souhaitant débuter une pratique instrumentale doivent impérativement indiquer 3 choix par ordre de préférence (à défaut la demande ne sera pas traitée en priorité).
Concernant votre souhait du lieu d'enseignement, merci de nous préciser dans l'ordre soit Maison des Arts, Bourg ou Antenne Mandela. IMPORTANT, vous devez impérativement cocher la case réinscription administrative afin que votre demande nous parvienne.

En cliquant sur valider, je m'engage à respecter le règlement intérieur de la MdA pour l'année 2019-2020 dans son intégralité. Les droits d'inscription seront dus pour l'année complète à compter du 1er octobre.

Cliquer sur le document à importer pour le sélectionner

Cliquer sur le bouton « Importer » pour accéder à vos documents numérisés